



**RENCONTRES DU CADRE DE CONCERTATION ET  
D'ORIENTATION POUR LE DIALOGUE ETAT - SECTEUR  
PRIVE EDITION 2019**

**STRATÉGIES D'INTÉGRATION DES ENTREPRISES BURKINABÉ DANS  
LES CHAINES DE VALEUR NATIONALES, RÉGIONALES ET  
INTERNATIONALES**

**Sous-thème 2: Qualité des produits burkinabè : Etat des  
lieux, défis ,enjeux et perspectives**



# **I - ETAT DES LIEUX**



- 
- ❑ Un cadre juridique bien fourni tant au niveau régional ,sous-régional et national favorisant l'implémentation de la démarche qualité au Burkina faso
  - ❑ Au plan national c'est la **loi n 11-207/AN du 24/05/2007** **Portant Institution d'un système national** de normalisation, de certification, d'accréditation et de promotion de la qualité au Burkina faso
  - ❑ Elle crée un conseil supérieur de la qualité (CSQ) , (12) ans après ,le CSQ n'est toujours fonctionnel.
  - ❑ Le **décret 94-14 du 06/01/1994** institue un certificat national de conformité ; (03) Arrêtés conjoints ont été pris pour fixer les modalités d'inspection, de contrôle et du périmètre concerné

- 
- ❑ On note une lenteur excessive tant dans la délivrance des certificats nationaux de conformité par l'inspection de la qualité et de la métrologie ('IQM)
  - ❑ Et dans celle du certificat de qualité sanitaire par le LNSP
  - ❑ Différents arrêtés pris par les ministères en charge de l'agriculture ,des ressources animales prévoient les modalités de défense contre les maladies les insectes et organisent le contrôle phytosanitaire ,réglementent les conditions d'importation et d'exportation des végétaux au Burkina faso et les mesures de contrôle des produits animaux et les conditions de fabrication et exportation des aliments pour bétail

- 
- L'arsenal juridique est impressionnant tant a l'échelle nationale que sous -régionale mais son applicabilité demeure problématique du fait d'une part de la faiblesse des infrastructures dédiées et d'autre part du laxisme des acteurs publics commis a ces différentes missions : L'ETAT peine a jouer son rôle de régulateur HKBG3
  - **LA** multiplicité d'acteurs publics dans la gestion des différentes opérations de contrôle , d'inspection , d'évaluation en matière de qualité ( 08 DEPARTEMENTS Ministériels ) rallongeant les délais et rendant plus pénibles l'obtention des autorisations et/ou des certificats pour les operateurs privés;

## Diapositive 5

---

**HKBG3**

Ne peut-on pas revoir la formulation pour être plus diplomatique

Hermann K. Bertrand GARE; 13/10/2019

- 
- ❑ En dépit de la volonté politique affichée, l'ABNORM éprouve encore d'énormes difficultés à amorcer sa vitesse de croisière et à tirer les acteurs privés nationaux vers la nouvelle dynamique.
  - ❑ Le positionnement du LNSP (ses prérogatives et son champ d'action sur la qualité des aliments ,des pesticides, etc....nécessite d'être réquisitionné plus sur sous l' angle de l'efficacité .
  - ❑ La faiblesse des compétences chargées des activités de contrôle , d'inspection et de certification pourraient compromettre les chances de développement d'internationalisation des opérateurs privés nationaux
  - ❑ l'arrimage au dispositif sous régional de la qualité est loin d'être acquis .

- 
- ❑ Un manque de moyens financiers et en ressources humaines particulièrement aigus au niveau des laboratoires
  - ❑ Aucun laboratoire n'est encore accrédité au Burkina faso
  - ❑ L'ABMAQ dispose de peu de ressources pour accomplir efficacement son mandat



## **II - ENJEUX ET DEFIS DE LA QUALITE**



## AU NIVEAU DU SECTEUR PUBLIC

HKBC

- ❑ La non –effectivité du conseil supérieur de la qualité
- ❑ La faiblesse infrastructurelle des laboratoires et des structures de contrôle et d’inspection
- ❑ La non mise a jour des compétences dédiées aux fonctions de contrôle ,d’inspection
- ❑ La reforme institutionnelle des structures au cœur de la qualité
- ❑ Une meilleure prise en compte des nouveaux enjeux du secteur prive dans la réorganisation des structures publiques du secteur de la qualité
- ❑ Rendre effective la politique nationale de qualité

## Diapositive 9

---

**HKBG2**

A prendre en compte dans l'Etat des lieux

Hermann K. Bertrand GARE; 13/10/2019

- 
- ❑ Favoriser les investissements dans l'emballage ,la logistique et le transport pour booster les procès qualité

## **AU NIVEAU DES ENTREPRISES**

- ❑ Sensibiliser a la culture qualité
- ❑ Assurer la conformité des produits aux règles internationales du commerce (**OTC, SPS**)
- ❑ Encourager les bonnes pratiques d'hygiène et de fabrication



# III - PERSPECTIVES

HKBG4



## Diapositive 11

---

**HKBG4**

**Recommandations**

Hermann K. Bertrand GARE; 13/10/2019

- 
- ❑ Renforcer l'APPUI PUBLIC A L'ABMAQ pour qu'elle accélère l'engouement des entreprises burkinabè a la démarche qualité
  - ❑ Intégrer les normes qualité dans les programmes d'alphabétisation pour faciliter l'appropriation par les membres des coopératives et associations de base
  - ❑ Encourager les PME tournées à l'export a intégrer la traçabilité
  - ❑ Accélérer le niveau de certification des produits à travers la mise en œuvre de L'initiative 100 produits certifiés
  - ❑ Promouvoir les pôles de croissance afin de faciliter l'encadrement et la professionnalisation des operateurs économiques nationaux

- 
- ❑ Mettre en place un cadre harmonisé et coordonné pour une infrastructure nationale de la qualité afin d'assurer une synergie d'actions des structures
  - ❑ Mettre en place des mesures incitatives a destination des entreprises ( prise en compte de la qualité dans les appels d'offre, mise en place de régime d'allègement fiscal ,un système de fonds à couts partagés pour inciter les pme a la démarche qualité)